

Consultation externalisation des activités délaisons/substitutions

Les élus du CSE prennent acte du projet d'externalisation de l'activité de délaisson et de substitution des assurances emprunteurs, aujourd'hui réalisée par le service Vie des financements de BPACA, vers le prestataire BPCE SC.

Nous regrettons profondément que cette option soit retenue alors même qu'elle s'avère, chiffres à l'appui, plus coûteuse qu'un simple renfort interne via l'embauche d'un ETP, qui aurait permis de maintenir la maîtrise opérationnelle et la proximité avec nos clients.

Nous alertons également sur la perte de savoir-faire, l'appauvrissement de l'expertise locale et les risques d'impact futur sur la qualité de service, la fluidité des dossiers et la réactivité des équipes.

Les élus formulent donc un avis réservé, marqué par ces enjeux humains, opérationnels et financiers qui auraient pu être évités.